LES RANDONNEURS SANARYENS

Bulletin d'Inscription à remplir en 2 exemplaires

Séjour : Samoëns – du 16 au 23 septembre 2023

(Prestations et conditions d'annulation selon notice d'information no 2023-4)

	❶ **Mes coordonnées**	❷ **La personne qui m'accompagne**
Nom et prénom		
N° de licence		
Téléphone	Fixe : Mobile:	Fixe : Mobile:
Email	@	@
En cas d'urgence, prévenir	Nom : Tél :	Nom : Tél :
Je m'inscris seul(e) :	Je règle un supplément chambre individuelle ❑ oui ❑ non Si NON, je partage une chambre double avec : …… **Dans le cas où je ne précise par de nom et si le club ne trouve personne, je m'engage à payer le supplément chambre individuelle. Il en est de même en cas d'annulation de la personne prévue.**	
Conditions générales de vente et notice d'information	▪ J'ai pris connaissance des CGV et de la notice d'information correspondant au séjour et en accepte le contenu : ❑ oui	▪ J'ai pris connaissance des CGV et de la notice d'information correspondant au séjour et en accepte le contenu : ❑ oui
Assurances Montant non remboursable	▪ Je souscris l'assurance annulation et interruption de séjour : ❑ oui ❑ non ▪ **Dans tous les cas, je remplis le bulletin de souscription**	▪ Je souscris l'assurance annulation et interruption de séjour : ❑ oui ❑ non ▪ **Dans tous les cas, je remplis le bulletin de souscription**

	Prix Unitaire	❶	❷	**TOTAL**
Prix du séjour chambre supérieure (2 personnes) *nombre 19*	840			
Prix du séjour chambre confort (2 personnes ou individuel)	780			
Supplément chambre individuelle (suivant disponibilités)	105			
Assurance annulation et interruption de séjour chambre supérieure et chambre confort pour individuels	27			
Assurance annulation et interruption de séjour chambre confort	21			
			TOTAL GENERAL	

REGLEMENT : Le jour de dépôt des dossiers, joindre 4 chèques à l'ordre des Randonneurs Sanaryens

Par personne : 1 chèque encaissé le 20/03/2023) 1 - supérieure : 1 chèque de 240 € + option assurance 2 - confort : 1 chèque de 180 € + options (ch. Individuelle, assurance)	Par personne : 3 chèques de 200 € encaissés les 20/05, 20/06 et 20/07/2023

Nombre de participants maximum : 48, voyage validé à 40 - Tout dossier incomplet sera refusé